

DEPARTEMENT DU CALVADOS

Mairie de

MONCEAUX EN BESSIN

14400

Tel: 02.31.21.96.43

Date de convocation : 24/03/2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le lundi 30 mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle du Conseil de Monceaux en Bessin, sous la présidence de M. Frédéric JOUGOUNOUX, Maire de Monceaux en Bessin.

Membres en exercices : 15

Présents : 13

Votants : 15

Etaient présents :

Christian DECLOMESNIL, Sandrine BARBÉ, Quentin THOMASSET, Emma BOINET, Marie BLANCHETIERE, Romain DUCHEMIN, Michel GUILLEMETTE, Emmanuel LALOUELLE, Jennifer MAUMINOT, Florence PAOLI VALLET, Marie ROQUES, Myriam SCELLES,

Absent excusé :

M. Gilles BRUNEAU a donné pouvoir à M. Christian DECLOMESNIL

M. Pierre RYCKEBOER a donné pouvoir à Mme Marie ROQUES

Absents :

Le Maire ayant ouvert la séance et constaté le quorum, fait l'appel nominal. Il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Secrétaire de séance :

Ordre du jour :

- **Approbation des PV des Conseils Municipaux du 05/03/2026 et 20/03/2026**
- **Révision des délégations du Conseil au Maire**
- **Délégations de fonctions aux adjoints**
- **Nominations diverses : correspondant défense / correspondant bois et forêt / délégué titulaire au SDEC Energie / représentant CCID**
- **Questions diverses**

DM2026.03.30-1

Le procès-verbal de la séance du 05/03/2026 est adopté à l'unanimité.

NUMERO	OBJET	DECISION DU CONSEIL
DM2026.01.30-1	Fonctionnement des assemblées – approbation dernier PV	Adoptée
DM2026.01.30-2	RH – Renouvellement CDD	Adoptée
DM2026.03.20-1	CM – élection du Maire	Approuvé
DM2026.03.20-2	CM – création de quatre postes d'adjoints	Approuvé
DM2026.03.20-3	CM – élection de la liste d'adjoints	Approuvé
DM2026.03.20-4	CM – délégations du Conseil Municipal au Maire	Approuvé
DM2026.03.20-5	CM – délégation de signatures aux adjoints et conseillers	Approuvé
DM2026.03.20-6	CM – indemnités aux Maire et Adjoints	Approuvé
DM2026.03.20-7	Citykomy – acceptation du devis	Approuvé

DM2025.03.20-2

REVISION DES DELEGATIONS DU CONSEIL AU MAIRE

M. le Maire rappelle la délibération DM2026.03.20-4 du 20/03/2026 dans laquelle le Conseil Municipal lui donnait délégations. Il ajoute que certaines d'entre elles nécessitent d'être précisées, d'autres, ajoutées.

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu et débattu, décide à l'unanimité :

- De fixer un seuil de 3 500€HT un seuil, en euros pour la délégation relative à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, délégation qui implique la signature / validation de devis et de proposition commerciale.
- Admission en non-valeur des titres de recettes pour un montant inférieur à 200€
- de fixer dans la limite de 2000 € les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et d'une manière générale des droits au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;
- de créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

DELEGATIONS AUX ADJOINTS

M. le Maire rappelle la délibération DM2026.03.20-4 du 20/03/2026 dans laquelle il donnait délégation de signature aux adjoints. Cette délégation est alors valable pour tous les champs de compétences que le conseil municipal a délégué au maire,

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il donne délégation à :

-Christian DECLOMESNIL, en sa qualité de premier adjoint : l'animation de la commission **Travaux voirie**, et le poste de conseiller communautaire titulaire auprès de l'intercommunalité de BAYEUX

-**Sandrine BARBÉ**, en sa qualité de deuxième adjointe : l'animation de la commission **Administration générale**, et le poste de conseiller communautaire suppléant auprès de l'intercommunalité de BAYEUX

-**Quentin THOMASSET**, en sa qualité de troisième adjoint : l'animation de la commission **Urbanisme**

-**Emma BOINET**, en sa qualité de quatrième adjointe, l'animation de la commission **Communication animations et solidarité**.

DM2025.03.20-3

NOMINATIONS DIVERSES

Après avoir énuméré les différentes instances nécessitant des représentants, M. le Maire sollicite le Conseil Municipal pour désigner les délégués représentants la Municipalité.

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu, décide de nommer :

- Correspondant défense : M. Emmanuel LALOUELLE
- Elus bois et forêt : M. Michel GUILLEMETTE, Mme Myriam SCHELLES
- SDEC Energie : M. Michel GUILLEMETTE, M. Romain DUCHEMIN
- CNAS : Mme Emma BOINET (élue), et Madame Sophie BOUIN (secrétaire générale de Mairie)

DM2025.03.20-4

NOMINATIONS DIVERSES

Le Maire sollicite le Conseil Municipal pour dresser une liste de 12 noms dans laquelle la DGFIP désignera 6 membres titulaires et 6 membres suppléants qui composeront la commission communale des impôts indirects **sous la présidence du Maire**. Cette commission est chargée de formuler des avis sur l'évaluation des propriétés proposée par l'administration.

Le Conseil Municipal dresse la liste suivante :

- **Commissaires titulaires :**

Quentin THOMASSET
Gilles BRUNEAU
Florence PAOLI VALLET
Pierre RYCKEBOER
Marie BLANCHETIERE
Michel GUILLEMETTE
Marie Laure BERNADI (née ABBATUCCI)
Bruno ADAM
Claudine LAURENT (née ANNE)
Jerome BADIER
Christelle BERTIN
Michel DIXNEUF

- **Commissaires suppléants :**

Quentin DOUTE
Jean baptiste GAUBERT
Fanny GAZENGEL
Nathalie HELLO
Pascal LECORNU
Antoine LEBOUTEILLER
Valérie GABSI (née LECANU)
Edouard LEFRANCOIS
Françoise JOUGOUNOUX (née SAGE)
Patrick LEBER
Evelyne LELANDOIS (née MENARD)
Emilie MICHEL

DM2025.03.20-3

CREATION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Le Maire indique au Conseil Municipal que la Commission d'appel d'offre est la seule commission obligatoire et que celle-ci doit être composée à minima de 3 personnes.
Il sollicite le Conseil pour en désigner les membres et précise qu'il présidera cette commission.

Le Conseil Municipal désigne Mme Myriam SCELLES, M. Christian DECLOMESNIL, Mme Sandrine BARBÉ et M. Quentin THOMASSET, Michel GUILLEMETTE, Gilles BRUNEAU, membres de cette commission.

QUESTIONS DIVERSES• **Points divers, questions**

- **Communication** : suite donnée à la sollicitation du service communication de BAYEUX INTERCOM, Par mail daté du 16 mars 2026. Le conseil propose d'attendre plus d'informations sur les événements organisés par le comité des fêtes avant de répondre à cette sollicitation.
- **Délibération TER BESSIN** : Monsieur Le Maire présente au conseil les grandes lignes de la modification n°7 du PLUi relative à la révision de la totalité du périmètre du plan de sauvegarde et de mise en valeur, dont les objectifs sont :
 - « De mettre à jour le document règlementaire peu clair, notamment le plan cadastral »
 - « De redéfinir les enjeux actuels de transition écologique et environnementale (réhabilitation des logements, désimperméabilisation, facilitation des mobilités douces, requalification des espaces publics) »

Monsieur Le Maire indique également avoir transmis à TER BESSIN l'attestation d'affichage de cette même délibération. Il est précisé que cette attestation est signée par Monsieur Gilles ISABELLE, Maire sortant.

- **Point sur Espace vert** : Michel GUILLEMETTE et Emmanuel LALOUELLE exposent le constat effectué depuis leur prise de fonction sur le sujet de l'entretien des espaces verts et sur les pistes d'amélioration (proposition d'acquisition de matériel / organisation / consultation / gestion des branches). A l'unanimité, le conseil approuve la nécessité de poursuivre la réflexion sur l'éventuelle acquisition de matériel et souhaite consulter plusieurs prestataires pour le marché d'entretien des espaces verts. Considérant l'absence de distinction entre les vestiaires/ sanitaires et l'espace de repas, le conseil souhaite que la commission espace-vert étudie rapidement avec le personnel communal la mise à disposition d'un espace de repos et de repas dans l'ancienne école.

Le conseil approuve par ailleurs à l'unanimité la mise à disposition de compostage collectif auprès de la salle des fêtes, selon la proposition du SEROC et charge le maire de réaliser les démarches en ce sens.

- **Points sur les divers achats effectués** :

Commerçant / prestataire	montant TTC, engagé	commentaires
AGRI BESSIN	65,76 €	acquisition de petit matériel pour mise à disposition du personnel communal
CITYKOMI	354,00 €	abonnement annuel pour mise en service d'une application numérique pour communication
ENEDIS	1 684,80 €	alimentation électrique pour feu tricolore, projet route de tilly, 920 route de tilly
ENEDIS	1 684,80 €	alimentation électrique pour feu tricolore, projet route de tilly, 500 route de tilly

- **Sacristine** : Monsieur le Maire est chargé par le conseil pour se rapprocher de la paroisse. A cette occasion, Monsieur DECLOMESNIL et Monsieur LALOUELLE indiquent que des travaux significatifs doivent être entrepris dans l'église. Des murs présentent des symptômes de forte humidité, des planchers bois sont fragilisés, une colonne en pierre présente des fissurations à priori importantes. La commission travaux est chargée par le conseil de se saisir rapidement de ces sujets, et de faire chiffrer les réparations et travaux qui s'imposent. Il est également convenu que Monsieur le Maire prenne l'attache de la paroisse de Bayeux pour étudier le renouvellement des fonctions de sacristin.e .
- **Diagnostic amiante / plomb / sécurité / accessibilité de l'ancienne école** : Le conseil s'accorde sur la nécessité de solliciter un bureau de contrôle pour étudier la nature des travaux à entreprendre sur les volets accessibilité, conformité de l'installation électrique, sécurité incendie, autres, afin d'étudier les possibilités de mise à disposition de cette salle communale auprès des associations. La commission travaux est chargée par le conseil de solliciter des devis auprès des bureaux de contrôle.

- **Evacuation du candélabre salle des fêtes** : Emmanuel LALOUELLE propose de solliciter une structure caritative (METAUMORPHOSE) pour faire évacuer ce candélabre. Le conseil souhaite que le panneau de signalisation routière soit conservé, et rangé dans un lieu approprié.
- **Un mariage le 16 mai 2026 à 10 h**
- **Organisation du 8 mai 2026**
- **L'orphéon souhaite disposer de la salle des fêtes le 5 juin, musique de film sur le D-DAY (à recontacter)** : à l'unanimité, le conseil approuve la mise à disposition à titre gracieux de la salle des fêtes auprès de l'association l'Orphéon, sous réserve que l'évènement soit gratuit et ouvert à tous. Madame BARBÉ est chargée par le conseil de se rapprocher de l'association et d'organiser la mise à disposition de la salle des fêtes à cet effet.
- **Travaux de revêtement, sente de la Chesnaie** : le conseil sollicite la commission espace verts pour procéder à une intervention sur la surface problématique (flash qui engendre une retenue d'eau significative, gêne occasionnée sur le cheminement piéton et cycliste). Si nécessaire, une intervention plus importante pourra être envisagée.
- **Usage de la salle des fêtes** : A l'unanimité, le conseil approuve la mise à disposition **ponctuelle** à titre gracieux aux associations de la commune, sous réserve que l'évènement soit gratuit, ouvert à tous, ne présente pas de caractère religieux, et présente un intérêt général. Priorité sera toutefois donnée aux locations qui génèrent un revenu pour la commune. La gestion du planning de location et des échanges avec les réservataires est confiée aux adjointes à l'animation, vie associative et solidarité, et administration générale. Le conseil propose de temporiser une éventuelle délibération sur la révision éventuelle du cout de la location de la salle des fêtes, et sur la possibilité de louer à des réservataires hors commune.
- **2 défibrillateurs** : déclencher le contrôle annuel sur ces équipements (1 en salle des fêtes, 1 en mairie).
- **Autres** : Madame BOINET présente un projet de gazette, dont la diffusion est envisagée 3 fois par an. A l'unanimité, le conseil approuve le principe et le contenu prévisionnel du numéro 1 de cette gazette.
- **Date du prochain conseil municipal** : Monsieur le Maire propose un sondage pour réunir le conseil dans le courant du mois de mai 2026.

Observations et réclamations : néant

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
La séance est close à 23h30

**Nous, Frédéric JOUGOUNOUX, Maire, Marie ROQUES, Secrétaire de séance
Clôture et arrêtons la séance du 20 mars 2026**

NUMERO	OBJET	DECISION DU CONSEIL
DM2026.03.20-1	CM – élection du Maire	Approuvé
DM2026.03.20-2	CM – création de quatre postes d’adjoints	Approuvé
DM2026.03.20-3	CM – élection de la liste d’adjoints	Approuvé
DM2026.03.20-4	CM – délégations du Conseil Municipal au Maire	Approuvé
DM2026.03.20-5	CM – délégation de signatures aux adjoints et conseillers	Approuvé
DM2026.03.20-6	CM – indemnités aux Maire et Adjoints	Approuvé
DM2026.03.20-7	Citykomy – acceptation du devis	Approuvé

LES MEMBRES PRESENTS

M. Frédéric JOUGOUNOUX
M. Christian DECLOMESNIL
Mme Sandrine BARBÉ
M. Quentin THOMASSET
Mme Emma BOINET
Mme Marie BLANCHETIÈRE
Romain DUCHEMIN

M. Michel GUILLEMETTE
M. Emmanuel LALOUELLE
Mme Jenifer MAUMINOT
Mme Florence PAOLI VALLET
Mme Marie ROQUES
Mme Myriam SCELLES

Le Président de séance,
Le Maire,
Frédéric JOUGOUNOUX

Le Secrétaire de Séance,
Le Conseiller,
Mme Marie ROQUES